

SG EPARGNE ENTREPRISE – ACTIONS MONDE

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (multi-entreprises)
constitué en France conformément aux articles L. 214-24-35 et
L. 214-164 du code monétaire et financier

Société de gestion : FIL Gestion

Siège social : 21, avenue Kléber - 75116 Paris

Dépositaire : Société Générale

Commissaire aux comptes : Deloitte & Associés

**RAPPORT
SEMESTRIEL**

31 octobre 2024

SOMMAIRE

Identification	p. 1
Etat du patrimoine	p. 3
Répartition du portefeuille par Devise	p. 4
Répartition du portefeuille par Nature	p. 5
Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres	p. 6
Actif net, valeur liquidative et nombre de parts	p. 7
Inventaire des instruments financiers au 31 octobre 2024	p. 8

SG EPARGNE ENTREPRISE – ACTIONS MONDE

IDENTIFICATION

Code ISIN : Part SR1 FR0014002EN5
Part SR2 FR001400IES6
Part S QS0003688593

Dénomination : SG EPARGNE ENTREPRISE – ACTIONS MONDE

Forme juridique : Fonds Commun de Placement d'Entreprise (multi-entreprises) constitué en France conformément aux articles L. 214-24-35 et L. 214-164 du code monétaire et financier.

Compartiments : Non

Nourricier : Oui

Société de gestion : FIL GESTION

Déléataire comptable : SOCIETE GENERALE

Durée d'existence prévue : 99 ans

Dépositaire : SOCIETE GENERALE

Commissaires aux comptes : Deloitte & Associés

Classification SFDR : Article 8

Objectif de gestion

Le Fonds SG Epargne Entreprise – Actions Monde, dit « nourricier », est investi en totalité et en permanence en actions X-ACC-Euro (les « Actions ») du compartiment maître Fidelity Funds - Sustainable Global Equity Income Fund (le « Fonds Maître ») de la SICAV Fidelity Funds (la « SICAV ») et à titre accessoire en liquidités et/ou emprunts d'espèces.

L'objectif de gestion du Fonds est identique à celui du Fonds Maître, à savoir viser une croissance du capital à long terme, accompagnée de revenus attendus qui devraient être faibles, en investissant dans les actions de sociétés du monde entier. Toutefois, la devise de référence du Fonds Maître étant le dollar US, la performance du Fonds peut s'écarter de celle du Fonds Maître du fait des fluctuations de taux de change.

La performance du Fonds pourra être différente de celle du Fonds Maître et en raison notamment des frais de gestion propres au Fonds et des liquidités résiduelles non employées.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement du Fonds est d'investir en totalité et en permanence (à hauteur de 85% minimum de l'actif) en Actions du Fonds Maître et à titre accessoire en liquidités et/ou emprunts d'espèces. La stratégie d'investissement du Fonds est par conséquent similaire à celle du Fonds Maître à savoir :

- Le Fonds Maître adopte une stratégie orientée sur la durabilité au titre de laquelle le Fonds Maître investira au moins 70 % dans des actions de sociétés qui présentent des caractéristiques durables. Le Fonds Maître promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du SFDR.
- Le Fonds Maître tiendra constamment compte d'un large éventail de caractéristiques environnementales et sociales comme les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement

climatique, la gestion de l'eau et des déchets, la biodiversité, la sécurité des produits, la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité, et les droits de l'homme. Le Fonds Maître cherche à promouvoir ces caractéristiques en respectant le Cadre de l'investissement durable de Fidelity.

- Le Fonds Maître se conforme à un cadre exclusif qui comprend une base normative et une sélection négative des secteurs, des sociétés et des pratiques, et qui s'appuie sur des critères ESG spécifiques que le Gérant de Portefeuille définit de temps à autre. De plus, le Gérant de Portefeuille évitera les émetteurs exposés aux secteurs des divertissements pour adultes, de l'exploration et l'extraction des combustibles fossiles, de l'alcool, du cannabis, des paris, des centrales à charbon thermique, ou des centrales électriques utilisant des combustibles fossiles.

- Le Fonds Maître évalue les caractéristiques durables d'au moins 90 % de ses actifs. La notation ESG moyenne du Compartiment dépassera la notation ESG moyenne de l'univers d'investissement du Compartiment après l'exclusion de 20 % des actifs ayant les notations ESG les plus faibles.

- Le Fonds Maître cherche à avoir une empreinte carbone inférieure à celle de l'indice MSCI All Countries World Index (l'« Indice »)

- L'empreinte carbone est définie en tonnes d'émissions de CO₂ pour 1 million de dollars de ventes.

- Le Fonds Maître peut investir en dehors de ses principaux secteurs de marché, zones géographiques, secteurs d'activité ou catégories d'actifs.

- Comme il peut investir à l'échelle mondiale, le Fonds Maître peut effectuer des placements dans des pays considérés comme des marchés émergents.

- Le Fonds Maître investira moins de 30 % de son actif net, directement et/ou indirectement, dans des Actions A et B chinoises onshore sur une base globale.

- Le Fonds Maître peut investir directement dans des actifs ou obtenir une exposition indirecte par le biais d'autres moyens autorisés, y compris des instruments dérivés. Le Fonds Maître peut utiliser des dérivés pour réduire le risque ou les coûts, pour générer du capital ou des revenus supplémentaires, ou pour procéder à des investissements, en accord avec son profil de risque.

- Le Fonds Maître est géré activement. Lors de la sélection des placements pour le Fonds Maître et afin de contrôler le risque, le Gérant de Portefeuille se référera à l'Indice. La performance du Fonds Maître peut être évaluée par rapport à son Indice. Le Gérant de Portefeuille dispose d'une grande latitude par rapport à l'Indice. Bien que le Fonds Maître détienne des actifs composant l'Indice, il peut également présenter des pondérations différentes de ce dernier et investir dans des sociétés, pays ou secteurs qui n'y sont pas inclus en vue d'exploiter des opportunités d'investissement.

Les revenus perçus par le Fonds Maître sont cumulés dans le prix de l'Action.

- Le Fonds Maître peut recourir à des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition et l'effet de levier du Fonds Maître ne dépassera pas 210 % de l'actif net total.

SG EPARGNE ENTREPRISE – ACTIONS MONDE

IDENTIFICATION

Instruments utilisés

- Les Actions X-ACC-Euro du compartiment « Fidelity Funds - Sustainable Global Equity Fund » de la SICAV Fidelity Funds ;
- Liquidités ;
- Emprunts d'espèces : le Fonds est autorisé à recourir à l'emprunt d'espèces à titre accessoire (10%)

Profil de risque du Fonds Maître appliqué par le Fonds

Les profils de risque du Fonds sont identiques à ceux du Fonds Maître à savoir :

- Risques généraux
- Risques spécifiques à une catégorie d'actifs
 - Actions
- Risques liés à l'objectif/au style d'investissement
 - Concentration des actions/émetteurs
 - Marchés émergents
- Risques liés à des instruments spécifiques
 - Risques liés à la Chine
 - Risques généraux
- Risque lié aux dérivés/ à la contrepartie
 - Risques généraux
 - Positions courtes
 - Position active en devise
 - Instruments dérivés spécifiques
- Facteurs de risque supplémentaires mentionnés dans le Prospectus
 - Investissement durable
 - Risques liés au prêt de titres
 - Risques de durabilité associés aux investissements sur les marchés développés diversifiés

La méthode de calcul du risque global utilisée par le FCPE est celle de l'approche par l'engagement.

Affectation du résultat :

Néant.

Changements intéressant le FCPE à venir

Mise en conformité avec la documentation réglementaire du fonds maître intégrant la nouvelle politique d'investissement responsable établie par le groupe Fidelity.

ETAT DU PATRIMOINE

	Valeur nette d'inventaire EUR
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-24-55 du code monétaire et financier	-
Avoirs bancaires	192 724,84
Autres actifs détenus par le FIA	27 446 080,31
Total des actifs détenus par le FIA	27 638 805,15
Passif	-270 091,54
Valeur nette d'inventaire	27 368 713,61

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR DEVISE

	% Actif net	% Total actif
Titres financiers négociés sur un marché européen	-	-
Titres financiers négociés sur un marché non européen	-	-
Titres financiers nouvellement émis	-	-
Autres actifs		
- EUR	99,87	98,90
TOTAL	99,87	98,90

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR NATURE

	% Actif net	% Total actif
Parts d'OPC	99,87	98,90
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	99,87	98,90
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Autres actifs	-	-
TOTAL	99,87	98,90

MOUVEMENTS INTERVENUS DANS LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE TITRES

	Acquisitions	Cessions
Titres financiers négociés sur un marché européen	-	-
Titres financiers négociés sur un marché non européen	-	-
Titres financiers nouvellement émis	-	-
Autres actifs	11 150 533 ,68	2 043 899 ,77
TOTAL DES MOUVEMENTS	11 150 533 ,68	2 043 899 ,77

ACTIF NET, VALEUR LIQUIDATIVE ET NOMBRE DE PARTS

Code ISIN	Type Classe	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative de l'action	Devise Action
FR0014002EN5	SR1	5 353 135,36	384 666,486	13,91	EUR
FR001400IES6	SR2	2 997,29	270,669	11,07	EUR
QS0003688593	S	22 012 580,96	1 722 804,177	12,77	EUR

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise de cotation	Valeur actuelle (EUR)	% Arrondi de l'actif net
OPCVM européens coordonnés				27 334 323,76	99,88
FF - Sustainable Global Equity Income Fund - X-ACC Shares (EUR)	1 476 732,78	18,510	EUR	27 334 323,76	99,88
INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME				-	-
SWAPS				-	-
CRÉANCES				111 756,55	0,41
DETTES				-270 091,54	-0,99
DÉPOTS				-	-
AUTRES COMPTES FINANCIERS				192 724,84	0,70
TOTAL DE L'ACTIF NET			EUR	27 368 713,61	100,00

Nombre d'actions en circulation au : 31.10.2024

Parts SR1 384 666,486

Parts SR2 270,669

Parts S 1 722 804,177

Valeur liquidative (EUR) au : 31.10.2024

Parts SR1 13,91

Parts SR2 11,07

Parts S 12,77

SG Epargne Entreprise – Actions Monde

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :
FIL GESTION

21 Avenue Kléber
75116 PARIS

Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif

au 31 octobre 2024

En notre qualité de commissaire aux comptes du Fonds Commun de Placement d'Entreprise SG Epargne Entreprise – Actions Monde et en application des dispositions prévues par l'article L 214-163 du Code monétaire et financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 octobre 2024 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons du fonds SG Epargne Entreprise – Actions Monde acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons du fonds SG Epargne Entreprise – Actions Monde acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

A Paris La Défense, le 20 décembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Stéphane COLLAS

Ce document est destiné uniquement aux investisseurs résidant en France.

FIL Limited et ses filiales constituent la structure globale d'investissement qui se réfère plus communément à l'appellation Fidelity International. Fidelity, Fidelity International, le logo Fidelity International ainsi que le symbole **ƒ** sont des marques déposées de FIL Limited. La marque, les droits de reproduction et les autres droits liés à la propriété intellectuelle sont et demeurent exclusivement détenus par leurs propriétaires respectifs.

Le présent document a été établi par FIL Gestion, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP03-004, 21, avenue Kléber, 75116 Paris.